

# Compte-rendu de la réunion du Groupe de travail ECHO

## Présents :

Daniel ALDON, Henri BERT, Jeanine CAILLOT-CARTON, Gilles CAREIL, Monique DUQUESNE, François-Dominique FOURNIER, Gérard HOUARD.

### ➤ Préambule :

Après une profonde analyse des différents outils de communication dont dispose l'ACR, le comité de gestion a validé les objectifs qui sont assignés à notre Groupe de Travail, relatifs à notre journal: redéfinir ou définir les cibles, les rubriques, l'architecture.

Gilles Careil a rappelé les 2 maîtres mots qui doivent guider nos réflexions :

### **Recruter et fidéliser.**

Nos outils de communication : le journal, le site et la lettre d'info doivent répondre à l'un et/ou l'autre de ces 2 objectifs.

### ➤ Les cibles

Le journal est diffusé à l'ensemble des adhérents de l'ACR, aux adhérents de l'ACSED de plus de 57 ans ainsi qu' à des personnalités d'entités Orange (Présidents régionaux de l' ACSED, le secrétariat du CCUES, quelques DRCL et Directeurs Régionaux ) et des responsables des associations de retraités ( ANR, Appartenance, COLIDRE).

L'envoi du journal aux plus de 57 ans des adhérents de l'ACSED avait pour but de faire connaître l'ACR et ainsi de toucher les TPS. Cette formule de pré-retraite existe –elle toujours ?

Mais les départs en retraite ayant lieu maintenant vers 62 ans, la limite de 57 ans, soit 5 ans avant, est jugée trop tôt.

L'envoi de la Lettre d'information aux futurs retraités de l'ACSED serait plus appropriée à susciter leur adhésion, à promouvoir le recrutement car tournée vers des moyens de communication plus actuels.

Ceci implique l'obtention de leur adresse mail professionnelle mais aussi de leur adresse mail personnelle ?

La liste des personnalités Orange devrait être mise à jour ? Il en sera débattu par la commission communication.

### ➤ Les rubriques

La charte est examinée : voir la nouvelle version ci-dessous.

L'ordre des thèmes est changé :

1) Composition du journal : des rubriques ont été légèrement modifiées :

*Actualité du site* a été supprimée : les nouveautés relatives au site étant notées dans la rubrique « vie de l'Amicale ».

*Nos adhérents ont du talent* : de tels articles sont souhaités mais pas disponibles d'une façon régulière et systématique...

*Informations pratiques* : dans cette rubrique sont prévus des sujets non Orange mais touchant la vie quotidienne de nos adhérents.

Il pourrait également être question de dossiers plus conséquents ( type retraites, copropriété...) mais qui demanderait une place plus importante dans le journal.....

Mais il pourrait être réservé seulement une page dans le journal, l'intégralité du dossier étant disponible sur le site et par courrier pour les adhérents sans adresse mail qui en ferait la demande.

2) Comité de rédaction :

Une précision sur le débriefing : il sera intéressant de récolter les remarques des lecteurs.

3) Articles

4) Réalisation ( et non mise en page)

### ➤ Plan d'action

#### Réponses apportées par la commission communication

-la mise à jour de la liste des personnalités d'entités Orange

- l'ensemble des membres de la commission communication écrite pourrait être répartie sur 2 pôles, l'un sur le comité de rédaction du journal et l'autre sur les questions plus générales liées au journal comme :

1. Répartition des articles dans les différentes rubriques (par exemple 50 % soit 6 pages max pour les articles régionaux)
2. Nombre de pages 12, 16 ou 20....
3. Qualité du papier
4. Nombre de parutions (aujourd'hui 4 par an)
5. Dossier de fond ?
6. Et surtout les populations à cibler...

Réponses apportées par Gilles :

Gilles s'est chargé de vérifier le maintien du TPS et de demander s'il était possible d'obtenir les adresses mail perso des futurs retraités ACSED pour l'envoi de la Lettre d'Info.

## Une charte pour l'ECHO

### **1 Composition du journal**

Chaque journal devrait contenir, en plus du sommaire, de l'édito, de l'ours et du carnet, les rubriques suivantes :

- Actualité d'Orange/Telecom
- Vie de l'Amicale
- Vie des régions
- Voyages et Rencontres
- Informations pratiques
- Et selon Culture - Détente – Humour- Nos adhérents ont du talent.

## **2 Comité de rédaction**

- Le rôle du comité est :
  - de définir le contenu du journal avec les articles en sa possession,
  - de demander les articles relatifs aux rubriques non servies et souhaitées
  - de valider le chemin de fer et les articles.
- Le responsable de la communication écrite transfèrera les articles aux membres du comité de rédaction pour relecture et corrections
- Au cours de la réunion de ce comité, il sera fait un débriefing sur l'Echo précédent.
- Un compte-rendu sera rédigé et envoyé aux membres du comité et aux rédacteurs.

## **3 Articles**

- Les textes sont transmis au fil de l'eau au responsable de la communication écrite
- Avec, pour les textes régionaux, copie au responsable de l'Animation des régions et au Président de régions concerné.
- Ils doivent être rédigés en texte brut, en Word et sans aucune présentation.
- Dans la majorité des cas, les articles ne devront pas dépasser une page (3500 caractères maximum avec 2 photos).
- Les photos destinées à illustrer le texte doivent être fournies à part, au format JPEG et à la taille de 350 ko environ.
- Un commentaire sur la présentation souhaitée peut être joint en annexe.

## **4 Réalisation**

- La maquette est ensuite préparée et présentée au comité.
- La mise en page est assurée par Jeanine Caillot-Carton et par Guy David avec diffusion de la dernière version au comité de rédaction pour validation finale avant envoi à l'imprimeur.

Les signataires : le Groupe de Travail ECHO

Daniel Aldon, Henri Bert, Jeanine Caillot-Carton, Gilles Careil, Monique Duquesne, François-Dominique Fournier, Gérard Houard.

Le 7 mai 2020